

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2019
Séance du 9 octobre 2019

N° 23

Objet : Délibération
complémentaire concernant la
participation de Provence Alpes
Agglomération au PITEM CLIP
: Participation au projet simple
« Circuito » et modification
budgétaire du projet simple « E-
santé/Silver économie »

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-neuf et le neuf du mois d'octobre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le trente du mois de septembre 2019, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommée secrétaire de séance : MARTIN Emmanuelle

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AILLAUD Sylvie, AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOU MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CASA Chantal, CAZERES Benoît, CHATARD Gilles (jusqu'au rapport n° 23), COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FIAERT Claude, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, JULIEN Jacques, LEDEY Olivier, LEJOSNE Patrick, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude, POULEAU Philippe, REINAUDO Gilbert, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
SEVENIER Jean a donné pouvoir à GUICHARD Francis

Etaient représentés :

AYMES Bernard Sylvie a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
BARTOLINI Bernard a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
BLANC Michel a donné pouvoir à VILLARON Bruno
CHATARD Gilles a donné pouvoir à SUZOR Pierre (à partir du rapport n° 24)
DE VALCKENAERE Gilles a donné pouvoir à BAUDOU MAUREL Marie Anne
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à VIVOS Patrick
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à BREMOND Danièle
FONTAINE Sonia a donné pouvoir à LEDEY Olivier
LE CORRE Thibault a donné pouvoir à NICOLOSI Philip
MAZAL Ambroise a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
PRIMITERRA Geneviève a donné pouvoir à BARTOLINI Jean Louis
RONDEAU Daniel a donné pouvoir à ACCIAI Bruno
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à BRUN Patricia

Etaient excusés :

AUBERT Serge	PELESTOR Michel
AUZET Guy	REBOUL Childéric
BALIQUE François	REINAUDO Patrick
FERAUD Maryline	ROCHAT Jacques
FLORES Sylvain	THONNATTE Lionel
MAGAUD Marie José	TONELLI Corinne
MUNOZ MALDONADO Julien	

REÇU EN PREFECTURE

le 11/10/2019

Application agréée F-Inspire.com

99_DE-004-200067437-20191009-23_00102019

Madame Patricia GRANET-BRUNELLO, rapporteur, expose ce qui suit :

Lors du Conseil communautaire du 13 février 2019, a été approuvé à l'unanimité la participation de Provence Alpes Agglomération au Pitem CLIP (délibération 23).

Pour rappel, il s'agit du Plan Intégré Thématique (PITEM) « CLIP », qui sera présenté par la Région Ligurie, pour un budget global de 6 734 117 € dans le cadre de l'appel à manifestation pour la présentation de candidatures pour la constitution des Plans intégrés thématiques (PITEM) et des Plans intégrés territoriaux (PITER) du Programme de Coopération Transfrontalière Interreg V-A «ALCOTRA» France-Italie 2014-2020.

Depuis, le SICITAM, un des partenaires français, s'est officiellement retiré du projet. Ce retrait a entraîné des modifications au niveau de la stratégie du Plan et de la répartition financière entre partenaires.

Le nouveau partenariat du PITEM CLIP est le suivant :

Chef de file global : Région Ligurie (chef de file du projet simple coordination communication et du projet simple Circuito)

Partenaires :

- Région Val d'Aoste
- Région Piémont (chef de file du projet simple E-transport)
- Région Ligurie
- Métropole Nice Côte d'Azur (chef de file du projet simple E-santé/Silver Economy)
- Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur
- Provence Alpes Agglomération
- Université de Gênes
- Université de Turin
- CCI Savoie

Initialement composé de 5 projets simples dont le projet « *interopérabilité* » piloté par le SICITAM, Le PITEM « CLIP » (6 734 117 €) est maintenant composé de 4 projets simples avec une réaffectation du budget, initialement prévu sur interopérabilité, sur les 4 autres projets simples.

La répartition budgétaire par projet est la suivante :

- Le projet Coordination Communication Clip (obligatoire dans tous les Pitem) (334 117 €)
- Le projet simple Circuito (2 875 000 €)
- Le projet simple E-santé/Silver Economy (1 737 059 €)
- Le projet simple E-transport (1 787 941 €)

La répartition budgétaire du PITEM CLIP par partenaire est maintenant la suivante :

Partenaires	Montant attribué/partenaire	% du budget global
Région Piémont	677 056.50 €	10.05 %
Région Ligurie	1 657 058.00 €	24.60 %
Région VDA	965 000.00 €	14.33 %
Université de Gênes	300 000.00 €	4.45 %
Université de Turin	300 000.00 €	4.45 %
Conseil régional SUD	682 941.00 €	10.14 %
Nice Métropole	1 250 002.50 €	18.56 %
CCI Savoie	380 000.00 €	5.64 %
PAA	522 059.00 €	7.75 %
TOTAL	6 734 117.00 €	100%

Dans cette nouvelle organisation, Provence Alpes Agglomération a eu la possibilité de récupérer une place de partenaire et un budget de 150 000 € sur le projet simple « *Circuito* » pour participer aux actions suivantes :

- WP 1 Coordination et gestion administrative
- WP 2 Communication
- WP 4 Expérimentation de services pour soutenir l'innovation

Sur le projet simple « *E-santé/Silver économie* », Provence Alpes Agglomération a vu son budget augmenter de 157 059 € supplémentaire et se voit donc attribuer un budget total de 372 059 € répartis dans les actions suivantes :

- WP 1 Coordination et gestion administrative
- WP 2 Communication
- WP 3 Silver économie : besoins et solutions pour le bien vieillir
- WP 4 Expérimentations et validations

Provence Alpes Agglomération apportera sa propre contrepartie nationale à hauteur de 15 % représentant une somme de 78 308.70 € et mobilisera 85 % de subvention FEDER à hauteur de 443 749.30 €.

REÇU EN PREFECTURE

le 11/10/2019

Appré. administr. F. Lajoux

99_DE-004-200067437-20191009-20_09102019

La synthèse financière concernant Provence Alpes Agglomération est la suivante :

Projets Simples	Circuito	E-Santé/Silver Economie	TOTAL PAA
Montant attribué à PAA pour chaque Projet	150 000 €	372 059 €	522 059 €
Montant FEDER 85 %	127 500 €	316 250.15 €	443 750.15 €
Autofinancement 15 %	22 500 €	55 808.85 €	78 308.85 €

Il vous est demandé :

- D'autoriser Provence Alpes Agglomération à s'engager comme partenaire du Pitem CLIP et partenaire des projets simples Circuito et E-santé/Silver Economy.
- D'autoriser la présidente de Provence Alpes agglomération à signer (signature papier et électronique) toutes les pièces constitutives du dossier de candidature ainsi que celles relatives au projet ou à la subvention.
- D'approuver le nouveau budget prévisionnel du Pitem « CLIP » ainsi que le budget attribué à Provence Alpes Agglomération pour son implication dans les différentes activités du projet.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A la majorité pour 2 abstentions

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 11/10/2019

Application agréée E. Legallat-moulin

99_DE-004-200067437-20191009-23_09102019